

JEAN-LUC BODIGUEL

Que sont les ministres devenus?

Une impression de familiarité — tout au moins pour ceux qui suivent l'actualité politique — remplace souvent la connaissance du profil et du cursus des ministres. Des plus importants de nos hommes politiques on sait que, s'ils ne sont pas ministres, ils l'ont été et qu'ils le redeviendront. Quant à d'autres, ils possèdent à ce point l'art de ne pas se faire remarquer que, même ministres aujourd'hui, on l'ignore. Nos références sont, en effet, limitées à quelques ténors, acteurs infatigables d'une longue vie politique. Mais seuls, sans doute, quelques spécialistes se souviennent encore de Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat du premier Gouvernement Barre, qui a été ensuite nommé au Conseil d'Etat au tour extérieur. En remontant plus avant dans la V^e République, les souvenirs se font plus flous. On peut avancer sans guère de risques que pratiquement personne n'a gardé le souvenir de Jacques Maziol, ministre de la construction de Pompidou pendant presque quatre ans. Et si le nom de Nafissa Sid Cara évoque encore quelque chose, elle le doit moins à son action qu'à ses origines et à son sexe. Quant à ce qu'elle était avant sa participation au Gouvernement Debré et à ce qu'elle fit ensuite, personne, vraisemblablement, n'est capable de le dire.

Il peut donc être bon, pour une fois, de se demander ce qu'ont fait, après leurs fonctions ministérielles, ceux et celles qui furent nos ministres ? Etre ministre est-il un couronnement ? Une étape dans une carrière politique bien conduite ? Une parenthèse sans guère de conséquences pour sa vie professionnelle ? Un tremplin ? Poser la question, c'est admettre implicitement que la fonction ministérielle

a, en soi, une influence sur la suite de la carrière. Si oui, cette influence s'exerce-t-elle dans tous les domaines ? Alain Peyrefitte a été élu à l'Académie française. Il avait été déjà sept ans ministre et il le sera encore pendant quatre ans après cette élection. De cet exemple caricatural, on retiendra une nécessaire prudence. La mise en relation entre le fait d'avoir été ministre et l'occupation de certaines fonctions n'implique pas automatiquement une influence du premier terme sur le second.

A supposer admise cette influence, elle jouera différemment selon la durée des fonctions. Pour un ministre resté treize jours au Gouvernement comme l'éphémère ministre des réformes que fut J.-J. Servan-Schreiber, les conséquences sur la carrière ultérieure seront autres que pour celui qui participe à quatre ou cinq Gouvernements et totalise cinq, dix années, voire plus de fonctions ministérielles. Si la durée joue un rôle, que dire de l'origine professionnelle du ministre ? Un fonctionnaire, et ils sont nombreux parmi eux, aura-t-il le même devenir que l'avocat, le médecin ou le permanent d'un parti (1) ?

Faut-il, enfin, pour apprécier ce devenir, s'attacher à la fonction occupée immédiatement après la sortie de fonction ou considérer ce qu'il advient du personnage dans les quatre à cinq ans.

Pour tenter de répondre à ces questions, il convenait d'observer une assez longue période. La V^e République répond bien à cet objectif même si elle présente un inconvénient. Les ministres des Gouvernements de gauche présentent-ils le même devenir que ceux des Gouvernements de droite ? L'expérience de gauche est trop courte pour qu'il puisse y être valablement répondu. Du 8 janvier 1959, début du ministère Debré, au 17 juillet 1984, fin du troisième Gouvernement Mauroy, 257 personnes ont été ministres ou secrétaires d'Etat et parmi elles seulement 19 femmes (7,4 %) (2).

Certains ministres n'ont pas de devenir. L'âge venant, ils prennent leur retraite et on ne leur trouve aucune activité — tout le monde n'est pas Antoine Pinay qui, encore ministre à 70 ans, a poursuivi sa longue carrière. C'est le cas, par exemple, de Suzanne Ploux qui quitte à 66 ans le deuxième cabinet Messmer où elle était secrétaire d'Etat près du ministre de l'éducation. Trois personnes paraissent

(1) Voir ici même l'article de Daniel Gaxie ainsi que Francis de Baecque, *L'interpénétration des personnels administratifs et politiques*, 1960, in *Administration et politique sous la V^e République*, Paris, Presses de la FNSP, 1981.

(2) Les biographies ont été étudiées à partir du *Who's who* qui s'est révélé fiable pour l'objectif de cette recherche, bien que le passé de certains d'entre eux reste flou. On n'a pu retrouver la biographie de 9 personnes postérieurement à la fin de leurs fonctions ministérielles. Nous remercions Luc Blary à qui est revenu le travail ingrat de recherche de ces biographies.

dans ce cas. Quatre décèdent en fonction ou dans un délai si rapproché qu'ils n'ont pas repris entre-temps d'activité : citons MM. Boulin et Ségard.

D'autres ont des destins particuliers, ainsi Houphouët Boigny qui devient vite Premier ministre puis Président de la République de Côte-d'Ivoire, ou Jacques Soustelle qui s'exile sept ans avant de reprendre sa carrière politique.

Le premier devenir d'un ministre est d'abord de le redevenir. 62 % ont, en effet, participé à au moins deux Gouvernements sous la V^e République (3). Et les noms des champions sont encore sur toutes les lèvres : Bonnet, Chirac, Frey, Giscard d'Estaing et Guichard ont participé à sept Gouvernements. Peyrefitte à huit, Marcellin à neuf, Bord, Bourges, Galley et Messmer à dix et Boulin à onze.

Si l'on prend les ministres non plus à l'issue de leur première participation à un Gouvernement, mais après leur dernière, il existe un fait massif : six ministres sur dix poursuivent leur carrière politique. On trouve d'abord tous les ministres et secrétaires d'Etat de Mauroy qui le sont restés avec Laurent Fabius. La plupart tentent et réussissent le plus souvent à retrouver un siège de député ou de sénateur (36 %), voire maintenant un siège de parlementaire européen (2,7 %). Quelques-uns se contentent d'un mandat local mais souvent à haut niveau comme président de Conseil général ou de Conseil régional (4 %). Enfin, certains s'en tiennent, au moins provisoirement, à des fonctions de responsabilité dans les instances dirigeantes d'un parti (4,7 %). Et il va de soi que le cumul mandat national et local plus la présence dans les instances dirigeantes d'un parti sont fréquents.

Au sortir de leurs fonctions ministérielles, 131 ex-ministres sont titulaires de 287 mandats politiques électifs, soit une moyenne de 2,1 mandats par personne. Un peu plus du quart n'est pas cumulard. Un tiers cumule deux mandats, un autre tiers trois et 7 % quatre. Les cumuls les plus fréquents sont l'association député ou sénateur plus maire ou conseiller général pour ceux qui ont deux mandats et député ou sénateur-maire plus conseiller général, conseiller régional ou parlementaire européen pour ceux qui en ont trois. Quant aux champions en la matière, ce sont des députés-maires qui ont un pied au Conseil général et un autre au Conseil régional. Le terme

(3) 19,8 % à deux Gouvernements, 21,4 % à trois, 8,5 % à quatre, 4,3 % à cinq et 7,8 % à six et plus. La participation à des Gouvernements sous la IV^e République n'a pas été prise en compte.

est d'ailleurs impropre car, bien souvent, les mandats dans les Conseils général et/ou régional sont ceux de président ou vice-président. Le député-maire J.-P. Soisson est premier vice-président du Conseil général de l'Yonne et vice-président du Conseil régional de Bourgogne. André Bettencourt, sénateur-maire et conseiller général, a été, pendant un moment, en même temps président du Conseil régional de Haute-Normandie.

Quant à ceux que le virus politique n'a contaminé qu'un temps, ils occupent des fonctions très diverses. Les uns retournent à leurs activités privées (5,9 %) ou, fonctionnaires, retrouvent leur corps (5,9 %). On pense, un peu au hasard, à Françoise Giroud pour les premiers et à André Bouulloche pour les seconds.

Quelques-uns se voient confier des fonctions publiques importantes : Aimé Paquet devient médiateur, quatre sont recueillis par le Conseil constitutionnel, deux par le Conseil économique et social, un tombe dans un cabinet ministériel, deux deviennent chargés de mission près du Président de la République et quatre se voient confier un emploi discrétionnaire : ambassadeur, délégué...

L'entrée dans un grand corps de l'Etat par le tour extérieur est moins fréquent qu'on ne le croit (4,8 %). Faut-il vraiment y compter là Olivier Guichard qui la même année retrouve son siège de député tout en entrant au Conseil d'Etat ? On y mettra plus sûrement Pierre Mazeaud qui de magistrat judiciaire devient magistrat administratif ou cet homme d'appareil qu'est Pierre Brousse.

Les organisations internationales et surtout européennes recueillent, selon nos comptes, huit anciens ministres : Pierre Chatenet du Conseil d'Etat préside l'Euratom, François-Xavier Ortoli préside la Commission des Communautés européennes et n'oublions pas Jacques Delors et Claude Cheysson.

Enfin, les anciens ministres ne dédaignent pas la présidence ou la direction d'organismes d'études ou de conseil et surtout d'entreprises publiques ou privées. On se souvient de Guillaumat à l'UCP, Baumgartner à Rhône-Poulenc et plus récemment de Pierre Aigrain nommé directeur général scientifique et technique de Thomson-Brandt et Thomson CSF. Les études sur les groupes de pression n'ont guère retenu l'attention des spécialistes depuis celles de Jean Meynaud au début des années 1960. Mais quoi qu'il en soit, on reste étonné de la faible utilisation des compétences de nos anciens ministres par des syndicats professionnels et les grands groupes publics ou privés. Sous réserve, encore une fois, de la fiabilité de ces biographies — on a dit le flou qui préside parfois à la relation des activités préministérielles — on ne compte guère plus de 15 % d'an-

ciens ministres qui font figurer, à des titres divers, des entreprises comme activités postministérielles. Ce pourcentage, à supposer qu'il corresponde à la réalité, paraît d'autant plus faible que, pour nombre d'ex-ministres, ces activités « industrielles » semblent découler davantage de leur passé professionnel que de leur passage au Gouvernement. Donnons-en quelques exemples. Qu'Aigrain soit devenu directeur scientifique de Thomson-Brandt et Thomson CSF est-il dû à ses qualités de scientifique de grand renom ou à son passage au ministère de la recherche ? Rien d'exceptionnel non plus que des inspecteurs des finances comme Baumgartner ou Farge se retrouvent pour le premier président, membre du conseil de surveillance et administrateur de plusieurs sociétés et que le second soit au Crédit foncier de France ; ou que Lenoir ait été nommé président de la SCET international alors qu'une partie de sa carrière s'est déroulée au Maroc et à Madagascar. Qu'un ingénieur des ponts et chaussées comme Christian Beullac qui a fait une grande partie de sa carrière chez Renault ou qu'un ingénieur des Eaux et Forêts comme Michel Cointat soient vice-président et président de société n'a rien que de très normal. Il en est assurément de même de ceux qui ont toujours fait leur carrière dans le secteur privé comme André Fosset qui a été, jusqu'en 1981, PDG du *Parisien libéré*, Gilbert Grandval qui a débuté comme directeur commercial d'une entreprise de produits chimiques et qui a fini PDG d'une société, ou comme Maurice Herzog qui est passé de directeur à la société Kleber Colombes à administrateur de plusieurs sociétés, puis PDG. Alors qu'un avocat administre une société d'eaux minérales et qu'un autre préside une Chambre de commerce ne peut surprendre. Pas plus que ceux ingénieurs ou non qui prennent le titre d'« ingénieur conseil », « conseiller industriel » ou « conseil d'entreprise », comme M. Giraud. Ce qui étonnerait plutôt serait la faiblesse des références industrielles glanées au cours de ces biographies. Le virus de la politique paraît en effet bien puissant. Pour ces hommes, comme pour la plupart, les activités postministérielles dépendent donc de leur passé. Qu'ils soient du public ou du privé — et on sait que notre population se partage pratiquement en deux — ces hommes sont avant tout des politiques dans la proportion de huit sur dix. Sans doute, sous l'influence des conceptions du général de Gaulle, qui ne faisait guère de différences entre les responsabilités ministérielles et les plus hauts postes administratifs, eûmes-nous des fonctionnaires non parlementaires ministres. Et l'on songe à Baumgartner, Chatenet, Chenot et à quelques autres. Mais l'hostilité de Pompidou à cette formule fit abandonner presque complètement la formule. Au total 15 % des ministres sont des

fonctionnaires-techniciens. Et les personnes venues du secteur privé sont encore moins nombreuses à ne pas posséder un mandat électif, fût-il local, ou une responsabilité officielle dans un parti. L'avocat Badinter, l'ingénieur Galley, la journaliste Giroud, l'horticulteur Guy, le médecin Lesur sont dans ce cas. Quelques autres peut-être, Roger Frey, Yvon Morandat par exemple, mais la Résistance et le gaullisme ont souvent remplacé le mandat électif. Peu de non-politiques ont été tentés ensuite par une carrière politique. Sept anciens ministres paraissent dans ce cas : le général Bigeard a été député, les énarques Fourcade (inspecteur des finances) et François Poncet (diplomate) sénateurs mais ils étaient déjà conseillers généraux ; et Simone Veil (magistrat) a été élue député européen. Voilà pour les fonctionnaires. Jean Mattéoli qui vient des Charbonnages de France est devenu adjoint au maire de Paris et conseiller régional. Parmi les personnes du secteur privé, Mme Scrivener qui a fondé et dirigé une association a été élue député au Parlement européen. L'ingénieur Robert Galley, qui a eu d'importantes responsabilités au CEA, a été élu député un mois après sa nomination comme ministre de l'équipement et du logement dans la foulée des événements de 1968. Le tour est donc vite fait. Politique on est, politique on reste et le démon politicien ne tente guère ceux qu'en apparence leurs seules compétences techniques ont appelés au Gouvernement.

La durée influence-t-elle le devenir de nos ministres ? La grande diversité des carrières ministérielles incite à la prudence et on ne pourra donner qu'une indication générale. On sait que la durée moyenne sous la V^e République est un peu inférieure à quatre ans et que les extrêmes vont de treize jours à seize ans et demi pour Robert Boulin (4). La durée réelle serait supérieure si l'on avait pris en compte la IV^e République. Ainsi Paul Bacon, compté pour un peu plus de trois ans, a-t-il été ministre presque sans interruption

(4) Les données sont similaires à celles des membres des cabinets ministériels pour la période 1936 à 1972. Cf. Rémond, Coutrot, Boussard, *Quarante ans de cabinets ministériels*, Paris, Presses de la FNSP, 1982, p. 42.

	Ministres (en %)	Membres de cabinets ministériels (en %)
Moins d'un mois	3	2
1 mois à 1 an	11	14
1 an à 2 ans	17,5	23
2 ans à 5 ans	48	44
5 ans à 10 ans	15,5	15,5
Plus de 10 ans	5	1,5

de 1949 à 1962 (sauf sous les ministères Mendès France et Guy Mollet). La durée renforce le goût pour la politique et favorise le maintien dans le milieu. Les personnes qui ont été ministres un an ou moins ont été un peu moins de la moitié (46 %) à poursuivre ensuite une carrière politique alors que celles dont les fonctions ont duré cinq ans et plus se trouvent avoir été les trois quarts (73,5 %) à persévérer dans ce qu'il faut bien appeler une profession. Remarquons, au passage, que ce sont les personnes originaires de la fonction publique ou du secteur public qui enregistrent les plus longues carrières ministérielles, constatation propre à renforcer l'attrait de la fonction publique auprès de ceux qui se sentent la fibre politique.

Peu de femmes ont été ministres depuis 1959, dix-neuf seulement. Qu'ont-elles fait après leur départ ? Six sont toujours en fonction, mais les autres ne paraissent guère avoir véritablement amélioré leur situation. Seule émerge du lot Simone Veil dont on n'a pas oublié la présidence de l'Assemblée européenne. Peut lui tenir compagnie Mme Dienesch, elle aussi élue à l'Assemblée européenne en 1979, et qui fut, au sortir de ses fonctions ministérielles, ambassadeur au Luxembourg. Mais elle était député depuis 1946 et la charge ministérielle qui lui fut confiée marquait le couronnement d'une longue carrière politique. Nicole Pasquier et Hélène Dorlhae n'affichent que leur activité professionnelle antérieure : médecin ; de même que Françoise Giroud ou Nicole Questiaux qui a regagné le Conseil d'Etat. Mme Ploux semble en retraite ; Mme Lesur, outre ses fonctions de médecin, a été conseiller technique au ministère du travail et se trouve maintenant au cabinet de Jacques Chirac après un passage au Conseil économique et social. Mme Missoffe est député et conseiller régional d'Ile-de-France. Monique Pelletier a repris sa robe d'avocat et a été maire adjoint de Neuilly. Mme Saunier-Seïté a été nommée au Conservatoire des Arts et Métiers et est maintenant conseiller de Paris. Sans doute briguera-t-elle un siège de député en 1986. Mme Scrivener a été élue au Parlement européen. Quant à la plus ancienne, Nafissa Sid Cara, elle est passée du professorat en cours complémentaire à l'inspection générale des affaires sociales. A une exception près, rien de bien glorieux, et on pense irrésistiblement à la réflexion d'Yvette Roudy après les accords électoraux du ps : « Nous avons été traitées comme des paillasons. On a pensé à tout sauf aux femmes » (5).

La fonction ministérielle joue donc plusieurs rôles : couronnement d'une vie politique avant la retraite, parenthèse sans guère de

(5) *Le Monde*, 11 juillet 1985.

conséquences visibles dans la vie professionnelle ultérieure (n'ont-ils pas fait l'affaire ou ont-ils été victimes de circonstances politiques ? Ils sont en général restés peu de temps). Pour d'autres qui ont su et ont pu rester un certain temps, mais pas trop longtemps, la fonction a joué comme un tremplin qu'ils ont su utiliser. Enfin, et c'est le cas de la majorité, c'est une étape dans une carrière politique bien menée, étape qui renforce la probabilité de redevenir ministre, car diriger un ministère semble bien une drogue pour ceux qui, aimant passionnément la politique, y ont une fois goûté.

RÉSUMÉ. — *L'examen de la biographie des 257 ministres qu'a connus la V^e République entre le 8 janvier 1959 et le 17 juillet 1984 permet d'apprécier ainsi leur devenir professionnel : en dehors de quelques cas de retraite et de décès, le devenir d'un ministre est d'abord et principalement de le redevenir ou de poursuivre une carrière politique en accumulant mandats sur mandats. Un sur dix retourne à ses activités antérieures, quelques-uns obtiennent des fonctions publiques importantes, entrent dans les grands corps de l'Etat, dans des organismes européens ou prennent la tête d'entreprises.*